

Etaient présents :

Direction

Mme la Principale - Mme Manivet-Delaye ; Mme la Principale adjointe – Mme Boucher

Professeurs :

Section Internationale : Mme Fady - Anglais ; M. Terrisse – Histoire Géographie

CPE : Mme Briot

Représentants des parents d'élèves :

Mmes Mainente, Aubet, Ostberg, Bottero, Mr Dubernet.

Représentants des élèves :

Manon Fabry, Emma Bonvarlet, Zoé Clément, Leyla Mudarres, Noah Yoseph, James Goldie, Liam Beran-Byrne, Alexandros Bisson

Le Conseil international débute à 17h30

I. Bilan 2017-2018

Résultats au DNBI (Diplôme National du Brevet option International) – 100% de réussite avec mention : 66,7 % de mention Très bien – 26,7 % de mention Bien – 6,6 % de mention Assez Bien.

Concours d'entrée en 2nde internationale au lycée Duby : sur un total de 30 élèves en 3ème, 29 élèves se sont présentés au concours (1 élève est partie à Paris) et tous ont été admis. Trois d'entre eux ont choisi de suivre leur scolarité dans d'autres lycées : 2 élèves à Manosque, 1 élève à Salon.

II. Année scolaire 2018-2019

a) Les effectifs 2018-2019

71 candidats se sont inscrits à l'examen d'entrée en 6^{ème}, dont 4 étaient absents le jour des épreuves. 30 élèves ont été admis en 6^{ème}.

- Effectifs par classe :

6ème : 30 élèves

5ème : 31 élèves

4ème : 31 élèves

3ème : 28 élèves

- Nouveauté : Mme Fady et la direction ont ouvert un atelier pour 7 élèves bilingues de 4^{ème}, arrivés au collège Mignet en 5^{ème}. Cet atelier a lieu une fois par semaine le lundi et propose un programme anglais « niveau bilingue ». Cet atelier devrait être reconduit en 3^{ème} pour préparer ces élèves à l'entrée en 2^{nde} internationale au lycée Duby.

- Cours spécifique de langue française réservé aux élèves, venant de l'étranger, (FLE : Français Langue Etrangère). Professeur : C.Felgate.

Un système par groupe de niveaux (débutant et avancé) fonctionne très bien, permet une vraie souplesse et accroît la motivation des élèves. Ceux-ci peuvent passer, en cours d'année, du groupe débutant au groupe avancé, en fonction de leur progrès, avec l'objectif final de quitter la section FLE (certains, ayant atteint le niveau requis souhaitent rester pour se perfectionner encore).

Le nombre d'élèves est restreint (ex : 9 élèves dans le groupe avancé dont 5 de la section INTER), ce qui permet un travail efficace et personnalisé. Les bases de la langue (orthographe, conjugaison, vocabulaire) sont reprises, les contrôles de français sont révisés et la méthodologie réexpliquée. Des lectures et des exercices de rédaction sont également proposés.

Le professeur souligne le sérieux et la volonté de réussir de ces élèves.

b) Projets de la section anglophone:

Mme Fady expose les projets de l'année en cours :

- **Climat :**

- information et sensibilisation au phénomène du réchauffement climatique et ses conséquences.
- Rencontres et échanges avec des représentants d'associations (Greenpeace, Sea Shepherd, Surfrider foundation), des chercheurs (CNRS, INRA, Avignon, Aix Marseille Université, Institut Méditerranéen de Biodiversité et d'Ecologie ...)
- Organisation d'une COP24 pour les élèves de 4^{ème} et de 3^{ème}.
- Vente de gâteaux par les élèves de 5^{ème} au profit de l'association Sea Shepherd (ce jour).

- **Echange avec l'Irlande:** cette année les élèves de 3^{ème} ont reçu leurs correspondants irlandais.

La classe de 4^{ème} ne partira pas en Irlande cette année (le projet pédagogique entre les 2 écoles ne concordent plus). Un autre échange pour cette classe, en 3^{ème}, est en cours de réflexion.

- **Théâtre :**

- 5^{ème}: une petite pièce de "Christmas Carol" a été présentée à leurs camarades de 6^{ème}.

La préparation d' Harry Potter est à venir

- 4 ème: Dr Jekyll et Mr Hyde
- Avec la classe **de 3ème** :
 - Projet d'Eloquence.
 - Concours de poésie
 - Projet avec la CIMADE sur la thématique des migrants.
 - Visite du camp des Milles.

c) Epreuve orale du DNB (Diplôme National du Brevet)

Pour obtenir la mention OIB (option internationale de Brevet), il faut passer, en plus des épreuves du DNB, 2 épreuves orales, notées sur 100 points au total. Une épreuve est un oral d'anglais porté sur les œuvres littéraires étudiées dans l'année. La deuxième épreuve est un oral d'histoire-géographie, qui consiste en une discussion à partir de documents étudiés en classe. Ces épreuves internationales comptent pour l'obtention des mentions (total de 900 points for les élèves OIB contre un total de 800 points for le Brevet classique).

Donc pour les élèves OIB , les mentions sont attribués sur les 900 points :

1° La mention « assez bien », quand le candidat a obtenu un total de points au moins égal à 540 ;

2° La mention « bien », quand le candidat a obtenu un total de points au moins égal à 630 ;

3° La mention « très bien », quand le candidat a obtenu un total de points au moins égal à 720

L'oral du DNB peut-être réalisé en anglais. L'élève choisit son sujet de discussion. Il peut traiter d'un projet pédagogique qui l'a particulièrement intéressé pendant ses années « collège », ou de sa période de stage en entreprise. Les professeurs conseillent vivement de choisir l'option n°1 car les récits de stage en entreprise sont redondants...

d) Projets APELEVIA

- **Accueil des familles de 6ème le jour de la rentrée** : depuis 6 ans maintenant, les nouveaux parents d'élèves de 6ème de la Section Internationale sont accueillis par APELEVIA, le jour de la rentrée des classes dans une salle du collège. A cette occasion, le rôle de l'association au sein de l'établissement est présenté et un document explicatif, en français et en anglais, sur l'organisation du collège en France leur est remis. Ce temps a pour but de favoriser une rentrée scolaire sereine aux nouvelles familles. Cette réunion d'information, appréciée des familles et de la direction, sera renouvelée à nouveau pour la rentrée 2019/2020.

- **Journées Portes Ouvertes** : Les parents de APELEVIA étaient présents à la journée portes ouvertes du collège qui a eu lieu le samedi 7 avril de 9h à 12h pour répondre aux éventuelles questions des futurs parents d'élèves sur la section internationale anglophone.
- **Thanksgiving 6^{ème} et 5^{ème}** : en accord avec la direction, 57 élèves ont participé au repas de Thanksgiving organisé par Apelevia au restaurant Le Cintra le 8 octobre dernier, en présence de M. Terrisse, Mme Briot, Mme Manivet-Delaye. Ce repas traditionnel est suivi du récit du tout premier repas de Thanksgiving et de son importance dans la culture anglo-saxonne. Ce moment culturel et convivial permet aux 6e et 5e de mieux se connaître (en effet, à l'initiative de Mme Fady, chaque 5e est « tutor » ou partenaire d'accueil d'un 6e avec qui il échange ses impressions, ses conseils, etc, par l'intermédiaire d'un cahier de correspondance, dans les premières semaines au collège). Pour perpétuer la tradition, de la « Cranberry sauce » et des « pumpkin pies » préparées par des mamans, ont été servies et les élèves ont écrit plusieurs cartes de « Thanksgiving » à la fin du repas.
- **Halloween party 4^{ème}** : 29 participants. Cette soirée est accueillie chez une famille de parents d'élèves volontaires de la classe, hors du cadre scolaire. Halloween étant célébré dans les pays anglo-saxons, cela permet de perpétuer la tradition pour les anglophones et de faire connaître cette fête aux plus francophones.
- **Fête de fin d'année pour les 3^{ème}** – Apelevia propose de contribuer à un projet de leur choix et qui reste à définir (bowling, picnic, party, etc...). L'an dernier, les élèves ont choisi une soirée « Laser Game ».
- **Christmas carols** – Pour la deuxième année, un groupe de 40 élèves inter et non inter ont chantés les 'Carols' dans la cantine le jour du repas de Noël (9 répétitions organisées et animées par 7 parents d'APELEVIA). Nouveauté cette année : un groupe de 10 élèves ont chanté comme les « vrais Carollers ». Ils ont visité de manière impromptue 9 classes pour y chanter. Très apprécié !
- **Yearbook** – Nous recherchons des parents volontaires pour réaliser le livret de cette année scolaire 2018-2019. L'équipe pédagogique et Apelevia souhaitons que les élèves participent à la rédaction des articles. Les élèves présents étaient partants !

III. Rentée scolaire 2019-2020

1) Concours d'entrée en 6^{ème}

Les dates du prochain concours d'entrée en 6^{ème} ont été fixées au Lundi 29 avril et mardi 30 avril 2019.

Les informations et les dossiers devraient apparaître sur le site du collège la semaine prochaine.

Il a été décidé de supprimer dans les dossiers les parties concernant l'avis sur le candidat du professeur d'anglais et du chef d'établissement de primaire. Ces données sont jugées non discriminantes et chronophages, d'autant plus que les familles fournissent les bulletins scolaires de l'enfant.

Cette suppression ouvre la possibilité d'un remplissage en ligne des dossiers.

La liste des admis sera affichée sur le site du collège le 17 mai 2019. Les admis auront obligation de confirmer leur inscription dans la semaine qui suit. Certains candidats seront sur liste d'attente (une dizaine). Cette liste d'attente sera valide jusqu'au 15 septembre 2019 en cas de désistement.

Cette année, 30 places sont ouvertes en 6^{ème}, selon le nombre accordé par la direction académique.

(Pour mémoire, le niveau attendu est fin de UK Key Stage 2).

Les modalités du concours n'ont pas changé. Celles-ci sont informées sur le site du collège. Les entretiens en français ne sont pas éliminatoires et sont utilisées pour déterminer le besoin en cours spécifiques de français (dispositif FLE = Français Langue Etrangère) pour les élèves venant de l'étranger. Pas d'entretien du concours par skype faute de ressources humaines et compte-tenu du très grand nombre de candidats en capacité de se déplacer.

A noter qu'un autre concours est ouvert au Collège Monot aux Pennes Mirabeau.

Information d'ordre administrative :

Toutes les familles, sans exception, doivent remplir une demande de dérogation auprès de la direction académique car une inscription en section internationale est dérogatoire.

2) Entrée en 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème}

Si des places se libèrent, la priorité sera donnée aux élèves déjà inscrits au collège Mignet.

La sélection s'effectuera en deux temps. Une présélection sur dossier (disponible sur le site, comportant les mêmes modifications que les dossiers de 6^{ème}, à savoir la suppression des avis du professeur d'anglais et du chef d'établissement). Ce dossier sera à remettre jusqu'au 6 juin. Les élèves sélectionnés par dossier auront ensuite un entretien avec l'équipe pédagogique fin juin. Le résultat final sera donné le 25/06.

Le Conseil est levé à 19h00.

Compte-rendu rédigé par les représentants des parents d'élèves, pour le Conseil International.